

ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE DE VOLLEY-BALL

PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 8 h

Objectif de la formation :

Donner l'essentiel des bases pour accompagner une équipe sur un plateau, en compétition et pour animer un groupe sur une séance occasionnellement.

Public concerné :

- Parents de joueurs (se)
- Jeunes joueurs (ses) (exemple : CRE...)

Compétences majeures développées

Acquisition d'une culture et d'un savoir-faire volley-ball minimaux, être capable d'accompagner une équipe et animer un groupe en sécurité.

Conditions à remplir :

Etre licencié(e) FFVB - 15 ans minimum recommandé
Pas de pré-requis

Durée :

8 heures: en 1 journée ou 2 fois 4 heures (2 demi-journées)

Evaluation de la formation :

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le formateur qui organise la session

Certification

- Formation certifiée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale) qui a agréé le formateur de la session.

Validité du diplôme :

Permanente

Evolutions possibles :

- Initiateur volley
- EEVB1

Responsable du dossier d'inscription

Club organisateur

Coordonnateur

Club organisateur

Dates et Lieux

Programme prévisionnel de formation à faire valider auprès de la CRT par l'organisateur club

Nombre de stagiaires

Maximum 5 à 12 personnes

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion du club organisateur

Date limite d'inscription

A la discrétion du club organisateur mais validation auprès de la Commission Régionale Technique 15 jours avant minimum.

ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE DE VOLLEY-BALL

DETAILS ET CONTENUS DE FORMATIONS

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée :

8 heures: en 1 journée ou 2 fois 4 heures (2 demi-journées)

Qualification du formateur :

Le formateur doit être de qualification DEJEPS, ou BEF3, ou BEF4 avec au minimum 2 ans d'expérience d'entraînement en club.

A l'issue de cette formation, les participants doivent être capables de:

- Accompagner et d'encadrer un groupe en sécurité
- Connaître l'environnement institutionnel de base : organisation des championnats, formalités administratives, organisation départementale et régionale du sport et de la FFVB, organisation des championnats, arbitrage.
- Accompagner des joueurs (euses) en compétition

CONTENUS (MODULES) DE FORMATION

Le formateur ou le technicien référent, doit contacter le CTS formateur de sa zone pour obtenir les contenus de cours, lui fournir le programme prévisionnel et, en fin de formation envoyer la liste des stagiaires et le programme réalisé.

Module 1 AEVB :

Accompagner 1 équipe (4h plutôt théorique / salle de cours)

- Fonctionnement licence
- Feuille de match simplifiée
- Arbitrage de base
- Managérat (règles minimal 2x2, 4x4 et 6x6)
- Connaissances institutionnelles de base
 - *Les championnats de jeunes
 - *Les liaisons club – CD - Ligue
 - *Les formations (de cadres, de joueurs)
- Responsabilité, sécurité dans l'accompagnement et organisation dans l'accompagnement

Module 2 AEVB :

Animer un groupe (doc d'appui EEVB) 4h théorie/pratique

- Accueillir
- Installations / Sécurité / Besoins en matériel
- Prise en main / Echauffement / Gérer un tournoi/
- Convivialité / Vie associative

Prévoir les documents pédagogiques : polycopés commandés par l'organisateur club au CTS référent, à la ligue ou CD (docs fournis par le CTS formateur de la zone technique)

Méthodologie : cours théoriques, TP en petits groupes, vidéos.

Evaluation de la formation :

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le formateur qui organise la session

Certification

- Formation certifiée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale) qui a agréé le formateur de la session.